

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2016)
Heft: 2

Artikel: L'énergie en mutation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-681902>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉNERGIE EN MUTATION

Energeia revient sur les cinq dernières années, témoins d'une évolution de taille en matière de politique énergétique.

L'accident nucléaire de Fukushima en mars 2011 a marqué durablement la politique énergétique suisse. Suite à cet événement, le Conseil fédéral a réexaminé sa stratégie énergétique et procédé à une mise à jour des perspectives énergétiques 2035. La décision d'abandonner progressivement le nucléaire a été prise la même année par le Conseil fédéral et le Parlement. Les centrales seront exploitées aussi longtemps que leur sécurité pourra être garantie. Pour celle de Mühleberg, la date de mise hors service est déjà fixée: cette centrale sera arrêtée en 2019.

Le Parlement débat actuellement du message relatif au premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050, approuvé par le Conseil fédéral à son intention en septembre 2013. Le vote final est attendu pour l'année en cours, car les Chambres en sont à la procédure d'élimination des divergences. Le Conseil fédéral et le Parlement ont traité, encore pendant les délibérations, plusieurs questions relevant du domaine de l'énergie et directement liées à la Stratégie énergétique 2050.

En juin 2013 par exemple, le Parlement a adopté une révision partielle de la loi sur l'énergie et augmenté le montant maximal de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) à 1.5 centime par kWh. Il a ainsi mis à disposition davantage de moyens financiers pour la promotion de la production de courant renouvelable toute en inscrivant explicitement le droit à la consommation propre dans la loi. Depuis l'entrée en vigueur de la révision, les petites installations photovoltaïques d'une puissance inférieure à 10 kW ne bénéficient plus de la RPC, mais reçoivent une rétribution unique s'élevant à environ 30% des coûts d'investissement. L'effet de la hausse de la RPC est atténué pour les



Source: Shutterstock

entreprises grosses consommatrices d'électricité, car celles-ci peuvent demander le remboursement du supplément si elles s'engagent à augmenter leur efficacité énergétique.

Recherche

Les choses ont également beaucoup évolué dans la recherche énergétique, un autre domaine important. Lors de sa session de printemps 2013, le Parlement a adopté le plan d'action «Recherche énergétique suisse coordonnée» et augmenté ainsi les moyens destinés à la recherche et à l'innovation. Les ressources supplémentaires ont depuis permis la mise en place de huit pôles de compétence en recherche (SCCER) dans les domaines suivants: efficacité énergétique, réseaux, mobilité, mise à disposition de courant, environnement, stockage et biomasse. En outre, l'Office fédéral de l'énergie a lancé son programme phare, qui soutient des projets à caractère innovant. (voir p. 13)

Réseaux

Des travaux importants sont également en cours au niveau du réseau, élément-clé de l'approvisionnement en électricité. Le Conseil fédéral a réagi à ces défis dans sa Stratégie Réseaux électriques en définissant des lignes directrices qui contiennent des directives contraignantes sur le fonctionnement des réseaux et sur le développement de l'infrastructure en fonction des besoins. (voir p. 14)

Cette évolution est saluée par le directeur de l'OFEN Walter Steinmann: «Le Conseil fédéral et le Parlement ont ainsi posé les jalons d'un avenir énergétique durable dans des domaines essentiels.» La Stratégie énergétique 2050 s'inscrira dans cette voie de manière conséquente. (his)